

## Un chef de file mondial en technologie de production vidéo reçoit la désignation Entreprise canadienne compatissante

**Pour diffusion immédiate, le 11 mai 2021** – Ross Video est une entreprise technologique située à Ottawa qui compte quinze bureaux dans le monde et des effectifs de près de mille employés. Important fournisseur de solutions et de services pour l'industrie de la production en direct, Ross est également un fier employeur de premier plan en Ontario, heureux d'annoncer sa nouvelle désignation en tant qu'Entreprise canadienne compatissante (ECC) de l'Association canadienne de soins palliatifs (ACSP), le porte-parole national des soins palliatifs au Canada.

David Ross, chef de la direction de la société Ross, a déclaré : « Tout au long de l'année de la COVID-19, notre objectif principal a été d'assurer la santé et le bien-être de nos employés. Lorsqu'un employé a besoin de s'absenter du travail pour prendre soin d'un être cher mourant, la bonne chose à faire est de faire preuve de compréhension et d'empathie, et de garantir son emploi. La désignation ECC humanise cet état d'esprit et démontre notre engagement envers nos employés et leur famille. »

Les employeurs des secteurs privé et public sont admissibles au titre d'Entreprise canadienne compatissante s'ils ont établi des politiques de ressources humaines qui offrent aux employés qui sont proches aidants non rémunérés la possibilité de congés payés, une culture de soutien au travail et la protection de leur emploi. Les employeurs admissibles peuvent utiliser le logo ECC et reçoivent des ressources pour leurs employés, comme des outils pour faire face au deuil en milieu de travail, pour soutenir un collègue endeuillé ou pour préparer un plan préalable de soins.

D'affirmer Russell Williams, président du Conseil des champions de l'ACSP, « le mouvement visant à rehausser la compassion dans la culture d'entreprise des employeurs gagne du terrain, et ces derniers ont un rôle important à jouer. Les employés qui ne sont pas soutenus sont plus susceptibles de prendre des congés de maladie, d'être moins productifs et même de quitter leur emploi lorsque les exigences du travail l'emportent sur leur capacité de prendre soin d'un être cher et de faire leur deuil. Lorsqu'une entreprise suit l'exemple de la société Ross, elle est gagnante sur les plans de la productivité, de la satisfaction des employés, du maintien en poste et du recrutement. »

L'Association canadienne de soins palliatifs travaille à assurer à tous les Canadiens, où qu'ils vivent, un accès équitable à des soins palliatifs de grande qualité, pour eux-mêmes et leur famille. Selon une **enquête de Statistique Canada de 2018**, environ un Canadien sur quatre âgé de 15 ans et plus (7,8 millions de personnes) fournit des soins à un membre de la famille ou à un ami souffrant de problèmes liés au vieillissement, d'une maladie de longue durée ou d'un handicap physique ou mental. En raison des effets dévastateurs de la pandémie de la COVID-19, le nombre d'aidants naturels déclarés pourrait augmenter lorsque les statistiques de 2020-2021 seront publiées.

Mary Clément, directrice du perfectionnement et du recrutement des employés chez Ross, affirme que « la plupart d'entre nous connaissons quelqu'un qui a connu la fin de vie ou qui est décédé. Les employeurs se disputent les meilleurs talents, et nous savons que les candidats s'intéressent grandement à la façon dont nous traitons nos employés. La désignation ECC est une autre façon pour nous de démontrer que nos engagements, nos politiques de RH et nos valeurs mettent les gens au premier plan, tel que confirmé officiellement par une association nationale indépendante. Chez Ross, nous pensons que la compassion a sa place dans tous les lieux de travail. »

Pour de plus amples renseignements : Kimothy Walker 613-859-3753

[KimothyAWalker@gmail.com](mailto:KimothyAWalker@gmail.com) (personnel et confidentiel)